



Association Lacanau Collège Avenir
Corinne MORIN - Présidente
Mairie de Lacanau
33680 Lacanau
TEL : 05 57 70 09 57
e.mail : lca@neuf.fr

Monsieur Peyrondet
Candidat aux élections municipales

33680 Lacanau

Lacanau, le 18 février 2008

Monsieur,

L'association LCA défend le projet d'implantation d'un collège sur la Commune à Lacanau depuis Janvier 2007 et représente à ce jour 466 adhérents.

Nous vous adressons ce courrier en tant que candidat aux prochaines élections municipales.

En effet, nous souhaitons faire un point avec vous sur ce projet et nous vous remercions de répondre précisément aux questions qui vont suivre afin que nous puissions informer nos adhérents.

- 1/ Etes-vous favorable à l'implantation d'un collège à Lacanau dans les 5 prochaines années?
- 2/ Si oui, quelles actions avez-vous entreprises jusqu'à aujourd'hui, à titre personnel ainsi que dans le cadre de vos fonctions, pour soutenir ce projet ?
- 3/ Selon vous, quels sont les atouts de Lacanau pour recevoir un collège ?
- 4/ Dans quel secteur de la commune de Lacanau souhaiteriez-vous implanter le collège?
- 5/ Si vous êtes élu Maire de Lacanau en Mars 2008, quelles démarches entreprendrez-vous pour faire aboutir le dossier "collège" ?
- 6/ Quel sera alors votre calendrier ?
- 7/ Comment envisagez-vous de travailler avec les associations à ce sujet ?

Nous apprécierions une réponse rapide de votre part et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Corinne MORIN



Vivons Lacanau

Lacanau, le 24 février 2008.

Permanence électorale

Allée Ortal 33680 Lacanau Océan.

Fax : 05 56 031 644 - Mob. : 06 86 575 102

email : info@vivonslacanau.fr

Monsieur Laurent PEYRONDET
Vivons Lacanau

à
Madame Corinne MORIN
Présidente
Lacanau Collège Avenir

Madame la Présidente,

Tout d'abord je tiens personnellement à vous renouveler mes remerciements pour votre présence et vos questions posées lors de la réunion rencontre de la liste Vivons Lacanau avec les représentants des associations canaulaises. Je vous confirme par écrit les réponses apportées oralement le jeudi 21 février.

Question N°1 :

La liste Vivons Lacanau est très favorable à l'implantation d'un collège sur la commune de Lacanau et ce dans les meilleurs délais.

Question N°2 :

Les actions menées à ce jour par certains membres de la liste Vivons Lacanau ont été multiples.

- R. Reggiani, comme président de l'association AVLA, a rencontré dès le début les représentants de la fédération des parents d'élèves FCPE de Lacanau (Mme Billa et M. Darracq). Il leur a communiqué un document technique « Journée des collèges » sur le fonctionnement du conseil général (PPI, les différentes étapes de l'étude pour la construction d'un collège, le transport, la dotation, la demi-pension, les activités pédagogiques, les responsables de secteur, etc.). Il s'est entretenu récemment avec un responsable du conseil général chargé de la restructuration du collège dans lequel il exerce.



Informations sur
<http://www.vivonslacanau.fr>
<http://vivonslacanau.blogspot.com>

- De nombreux membres de notre liste ont signé la pétition pour le collège et ont adhéré ensuite à votre association. Beaucoup ont participé à vos différentes réunions publiques.
- R. Reggiani et moi avons rencontré Madame Marie Faillat, ancienne adjointe démissionnaire chargée en outre des affaires scolaires, pour savoir exactement les actions entreprises par le maire actuel dès le début de son mandat en mars 2001.
- J'ai personnellement rencontré à plusieurs reprises Monsieur Yves Lecaudey, Vice-président du Conseil Général et maire de Sainte Hélène. Il m'a autorisé à vous informer que sa commune ne dispose pas de terrain et qu'elle ne s'est jamais positionnée pour la construction d'un collège. Les travaux du collège Sud Médoc débiteront en 2011.

Questions N°3 et N°4 :

La commune de Lacanau a des atouts qu'elle saura défendre pour être la commune du sud médoc retenue pour la construction du prochain collège. Elle dispose d'une **réserve foncière en centre ville**, à proximité des installations sportives. Cet emplacement améliorera l'organisation pédagogique des enseignements en éducation physique et sportive par la suppression de transport en car. La commune de Lacanau est celle qui comptera le nombre le plus important d'élèves par rapport à une **réorganisation de la carte scolaire envisagée par le conseil général et dont il a aujourd'hui la compétence**. Notre projet prévoit, à proximité du collège et dans les années à venir, la construction d'une piscine de Haute Qualité Environnementale pour diminuer les coûts de fonctionnement. Enfin, et ce n'est pas du tout le cas aujourd'hui, **il faudra rétablir de réelles conditions de confiance et de partenariat avec le Conseil Général**, qui je vous confirme ici, à pour règle de ne pas travailler uniquement avec des communes de sa couleur politique, mais avec toutes celles du département dès lors que **les relations humaines et de respect existent mutuellement.**

Questions N°5, N°6 et N°7 :

Dès notre élection, et après consultation des habitants et associations canaulaises, **nous voterons en conseil municipal la décision d'arrêter le choix du terrain pour la construction du collège et exprimerons un vœu par délibération.** Il sera impératif de **rétablir aussitôt les relations de partenariat avec le conseil général**, qui hélas aujourd'hui sont totalement interrompues, ce qui est préjudiciable aux Canaulais surtout dans ce dossier où les compétences du conseil général sont multiples (carte scolaire,

choix de la commune, construction, entretien général et technique, équipement et fonctionnement, restauration, gestion des personnel T.O.S.).

J'ai répondu à vos questions avec sincérité et le plus précisément possible aux regards des informations dont je dispose aujourd'hui, sans surenchère ni langue de bois.

Sachez, Madame la Présidente, que **le futur collège sud médoc demeure une priorité de notre projet** et que **Vivons Lacanau s'impliquera avec volonté et compétences** dans ce dossier. Nous construirons et défendrons avec vous le dossier dès le début de notre mandat afin que notre commune soit choisie pour la construction de ce collège.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour l'équipe, Laurent PEYRONDET